

Chers Lecteurs,

Cette année, a été marquée par l'aggravation du phénomène de la peur de l'islam, connu sous le nom d' "Islamophobie", contre lequel nous avons été mis en garde depuis longtemps par les philanthropes, les intellectuels et décideurs,



et sur lequel les organisations internationales ont adopté des résolutions condamnant ce phénomène tout en mettant en garde contre son danger. Au cours des derniers mois, nous avons été témoins, comme si l'on en avait besoin, de la menace grandissante de ce phénomène dans le monde occidental, où un extrémiste néo-zélandais a tué de sang-froid de nombreux fidèles lors des prières du vendredi dans deux mosquées à Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

Ce terrible incident nous rappelle la nécessité de lutter contre ce fléau dont sont victimes les musulmans de nombreux pays non musulmans, surtout face à la montée de l'extrême droite dans les pays occidentaux. Les leaders de cette doctrine politique n'hésitent pas à répandre la haine contre l'Islam et les musulmans et à semer la peur de cette religion authentique, qui est venue sauver l'humanité de l'injustice et de l'ignorance et, répandre l'amour et la fraternité parmi tous les êtres humains.

Ceux qui nourrissent ce phénomène, établissent un lien entre l'islam et le terrorisme, oubliant le fait que le terrorisme n'a ni religion ni nationalité et que les musulmans sont les premières victimes de ce fléau.

Nous sommes conscients que l'intolérance et l'intimidation des Musulmans ne datent pas d'aujourd'hui. Ses causes profondes prennent racine dans d'anciens conflits. Cette idéologie se sert des campagnes coloniales. Elle nourrit toujours les séditions et les conflits dans les pays musulmans.

Mais nous sommes également conscients, en toute objectivité, qu'il existe dans le monde des leaders de la pensée éclairée qui glorifient et défendent l'islam, et même certains d'entre eux se sont convertis en cette vraie religion qui est venue mettre l'humanité à l'abri des ténèbres.

Lors de sa conférence précédente, l'UPCI avait mis en garde contre la gravité du phénomène de l'islamophobie et avait appelé à la lutte contre la peur de l'islam, ainsi qu'à l'élimination de la haine et de l'animosité dirigées contre cette religion authentique. Le Comité Exécutif de l'UPCI lors de sa 3e Réunion Extraordinaire, en juillet dernier, a approuvé la proposition de S.E.M. Habib El-Malki, Président de l'UPCI, Président de la Chambre des Représentants marocaine, « d'œuvrer pour l'adoption, par l'Assemblée Générale des Nations Unies d'une résolution instituant une Journée mondiale annuelle de lutte contre l'islamophobie ».

Une telle journée sera une occasion mondiale d'appeler à la tolérance, à la coexistence et, à mettre en exergue la modération de la religion islamique, à rejeter les propos attribués à l'Islam et aux musulmans, propos qui se nourrissent de l'islamophobie comme idéologie, et considèrent l'idéologie de la terreur et de la peur de l'Islam comme son credo. La journée sera également l'occasion de faire face à l'extrémisme et l'intolérance. Certes, l'islam est une religion d'amour, de fraternité et de miséricorde.

« Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam »

Vers une Journée Mondiale Contre l'Islamophobie:

Racines.... Manifestations... Dangers



Les recommandations des conférences précédentes de l'UPCI ont mis l'accent sur la détermination de l'Union à réagir efficacement au phénomène de la haine contre l'Islam (islamophobie), en commençant par découvrir ses racines et en reconnaître les manifestations ainsi que les risques qui mettent en péril les valeurs de tolérance et d'harmonie entre sociétés et civilisations.

Quatre honorables Présidents de Parlements, membres de l'UPCI ont abordé ce phénomène, dans des articles

poignants écrits exclusivement pour l'UPCI.

Les thèmes les plus importants de ces articles se résument en:

Besoin urgent pour une coopération internationale à ce sujet; nécessité de la prise de mesures et de l'élaboration des mécanismes pour contrecarrer ce phénomène; et rejet de la rhétorique attribuée à l'Islam et aux Musulmans qui se manifeste par l'idéologie d'intolérance et d'intimidation envers la doctrine islamique.

voir pages 8-13

Kampala abrite la 42e Réunion du Comité Exécutif

Le Parlement ougandais accueille la 42e Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI à Kampala, les 1-2 octobre 2019. La Réunion revêt d'une importance particulière en raison de son caractère préparatoire des travaux de la Conférence annuelle de l'UPCI qui se tiendra dans la capitale Burkinabè, en Janvier 2020. La Réunion doit élaborer les projets d'ordre du jour des quatre Comités Spécialisés Permanents, des organes subsidiaires à savoir le Comité de la Palestine, la Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes et l'Association des Secrétaires Généraux des Parlements membres de l'UPCI. L'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif comprend également: l'élaboration des projets d'Ordre du jour de la 22e Session du Comité Général et de la 15e Session de la Conférence de l'UPCI.

voir page 14

2 Conférence de Rabat



Réunion Extraordinaire du Comité Exécutif de l'UPCI

6

8 Articles l'Islamophobie

sur



Réunion de Kampala

14

15 Actualités Parlementaires



Activités du Secrétaire Général

19



La Conférence de Rabat; en Quête du de l'Action Parlementaire Conjointe

En réponse à l'aimable invitation du Parlement du Royaume du Maroc, la 14^{ème} session de la Conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI (UPCI) s'est tenue, sous la présidence de S.E.M. Habib El Malki, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, à Rabat les 13 et 14 mars 2019, correspondant aux 6 - 7 Rajab, 1440H, avec le magnifique patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, souverain du Royaume du Maroc et la participation de (36) Parlements membres. (15 Présidents et 6 Vice-présidents)

SESSION INAUGURALE:

- S.E.M. Moustapha Al Rumaid, Ministre d'Etat marocain chargé des droits de l'homme, représentant le Gouvernement marocain, a aimablement honoré la séance inaugurale de la Conférence, ainsi que plusieurs ministres marocains et ambassadeurs des pays musulmans accrédités auprès du Royaume du Maroc.
- S.E.M. Habib El Malki, Président de la Chambre des Représentants du Maroc, Président de la 14^e session de la Conférence de l'UPCI, a prononcé le discours d'ouverture après avoir exprimé

son plaisir de les accueillir et il leur a souhaité la bienvenue. Son Excellence a déclaré qu'il espérait que la session de Rabat constituerait un ajout qualitatif à l'inventaire des idées accumulées par l'UPCI, des travaux réalisés et à la recherche d'initiatives.

- S.E.M. Hakim Benchamach, Président de la Chambre des Conseillers du Maroc, a prononcé un discours d'ouverture dans lequel il a souhaité la bienvenue aux délégations et a exprimé l'espoir que la présente session atteindrait, autant que possible les objectifs de l'ensemble du monde islamique, en ce qui concerne la poursuite de la réflexion sur les liens de coopération et l'amélioration de la consultation, à différents niveaux, sur des questions d'intérêt commun.

- S.E.M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé ses sincères remerciements et sa plus grande gratitude au Parlement marocain d'avoir accueilli cette Conférence de l'UPCI. Il a souligné que de nombreuses questions préoccupaient les musulmans du monde entier et vu notre responsabilité devant Dieu et nos peuples, il est de notre devoir

de prendre des décisions dans l'intérêt de l'Islam et des musulmans et de remporter la victoire et l'autonomisation des meilleurs peuples.

- À la fin de la séance inaugurale, les délégations participantes ont pris une photo commémorative.

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

Election de membres du Bureau:

La conférence a repris ses travaux. Son Excellence le Président Habib Al Malki a appelé à l'élection d'autres membres du Bureau. La Conférence a approuvé les élections de S.E.M. Issaka Sidibé, Président de l'Assemblée nationale de la République du Mali, vice-président du groupe africain. S.E.M. Fakhar Imam, chef de la délégation de l'Assemblée nationale de la République islamique du Pakistan, vice-président du groupe asiatique, et S.E.M. Abdelilah El Halouti du Parlement marocain, en tant que Rapporteur de la Conférence.

DEBAT GENERAL

Un certain nombre de présidents des parlements membres de l'UPCI ont pris la parole:

- S.E. Mme Shirin Sharmin Chaudhury,



Présidente du Parlement de la République populaire du Bangladesh.

- S.E. Dr. Amal Abdulla Al Qubaisi, Présidente du Conseil national de la fédération de l'État des Émirats arabes unis.
- S.E. Mme Rebecca Kadaga, Présidente de l'Assemblée nationale de la République d'Ouganda.
- S.E.M. Marzouq Ali M. Al-Ghanim, Président de l'Assemblée nationale de l'État du Koweït (Son discours a été prononcé par S.E. Dr. Safaa Abderrahmane Al Hashem, membre de la délégation du Koweït à la demande de M. Ghanim à l'occasion de la Journée mondiale des femmes).
- S.E.M. Alassane Bala Sakandé, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso
- S.E.M. Aguila Salah Issa, Président de la Chambre des représentants de la Libye.
- S.E.M. Ahmed Bin Abdullah Bin Zaid Al Mahmoud, président du conseil consultatif de l'État du Qatar.
- S.E.M. Cheikh Ould Baya, Président de l'Assemblée nationale de la République islamique de Mauritanie.
- S.E.M. Cheikh Khalid Bin Hilal Nasir Al Ma'awali, Président du Conseil consultatif du Sultanat d'Oman.
- S.E.M. Abdullah bin Mohammed bin Ibrahim Al Sheikh, Président du Conseil de la Choura du Royaume d'Arabie saoudite.
- S.E.M. Mustafa Şentop, Président de la Grande

Assemblée nationale de la République de Turquie.

- S.E.M. Issaka Sidibé, Président de l'Assemblée Nationale de la République du Mali.

DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

Un certain nombre de vice-présidents des Parlements membres de l'UPCI et des chefs de délégations participantes ont pris la parole à la deuxième séance de travail:

- S.E.M. Abdulnabi Salman Naser, Premier vice-président du Conseil des Représentants du Royaume de Bahreïn.
- S.E.M. Yacine ben Mohamed, Représentant de l'Assemblée nationale de la République du Niger.
- S.E.M. Khaled Jamil Musmar, Représentant du Conseil National de la Palestine.
- S.E.M. Mustafa Jagdali, Représentant du Conseil de la Nation de la République algérienne démocratique et populaire.
- S.E.M. Oumar Ibin Daoud, 5ème Vice-président de l'Assemblée nationale de la République du Tchad.
- S.E.M. Martin Fidèle Magnaga, 5ème vice-président du Sénat de la République du Gabon.
- S.E.M. Fadli Zon, vice-président de la Chambre des Représentants de la République d'Indonésie.
- S.E.M. Sainey Touray, chef de délégation de l'Assemblée Nationale de la Gambie
- S.E.M. Hassan Al Kaabi, premier vice-président du Conseil des représentants de la République d'Iraq.
- S.E.M. Abdel Salam Mohamed Mostafa Ali, représentants de la Chambre des représentants de la République arabe d'Égypte.
- S.E.M. Abdul Karim Al-Daghmi, représentant de la Chambre des représentants du Royaume hachémite de Jordanie.
- S.E. Mme Govhar Bakhshaliyeva, représentante de l'Assemblée nationale de la République d'Azerbaïdjan.
- S.E. Dr. Qassem Hashim, représentant de l'Assemblée nationale de la République libanaise.
- S.E.M. Mohamad Yassine, représentant du Mozambique.
- S.E.M. Kebe Mandiaye, représentant de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal.
- S.E.M. Ali Mohammed Ahmed Sulaiman El-Ihaimir, représentant de l'Assemblée nationale de la République du Soudan.
- S.E. Dr. Salim Al Abyad, Représentant du Parlement de la République Tunisienne.
- S.E.M. Fakhar Imam, chef de la délégation de l'Assemblée nationale de la République islamique du Pakistan.

SESSION DE CLÔTURE:

La séance de clôture a débuté le jeudi 14 mars 2019 à 16 heures. Le président de la session, S.E.M. Habib Al Malki, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, Président de l'Union, a demandé à S.E. le Secrétaire général de l'UPCI, à soumettre les projets de résolution, discutés et adoptés par les comités compétents au cours des trois jours précédents. S.E. le Secrétaire général de l'UPCI a déclaré que les résolutions des Comités étaient en attente des délégations, mais qu'en raison du manque de temps, les rapports des rapporteurs des Comités ne seront pas présentés.

À la lumière des observations méthodiques sur les modalités de travail, Son Excellence le Président a estimé qu'il suffisait d'adopter un document de conférence, à savoir la Déclaration de Rabat, et de soumettre les résolutions des Comités Spécialisés



Nécessité de dynamiser les Comités Spécialisés Permanents



● **Mettre l'accent sur l'importance vitale de la Démocratie**

● **Rejeter la pensée extrémiste et Condamner le Terrorisme**

Permanents à la prochaine Conférence de l'UPCI. La Conférence a approuvé cette proposition.

Son Excellence le Président a demandé l'adoption de la Déclaration de Rabat. Après avoir entendu un certain nombre d'interventions, la Déclaration de Rabat a été adoptée.

Le président de la Conférence de l'UPCI a souligné la nécessité de dynamiser les comités spécialisés permanents au lieu de se contenter de se réunir une fois par an, et que les modalités d'établissement d'un mécanisme pour la tenue de réunions régulières des comités spécialisés permanents devaient être étudiées à la prochaine réunion du Comité exécutif de l'UPCI. Par la suite, Son Excellence le Président de la Conférence de l'UPCI a annoncé que la prochaine session, c'est-à-dire la 15^e Conférence de l'UPCI, se réunirait au Burkina Faso et que le Comité exécutif tiendra sa prochaine réunion (42^e) en République d'Ouganda.

DÉCLARATION DE RABAT 14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UPCI

Nous, présidents des parlements, et chefs et membres des délégations des parlements des États membres de l'OCI, réunis lors de la 14^{ème} session de la Conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI (UPCI), tenue à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, les 4-7 Rajab 1440 de l'hégire, correspondant aux 11-14 mars 2019;

- Exprimant nos remerciements et notre gratitude à Sa Majesté le Roi Mohamed VI du Royaume du Maroc pour le Haut Patronage qu'il a bien voulu accorder à la Conférence, assurant de la sorte toutes les conditions de la réussite de ses travaux qui ont été marqués par un débat fructueux, de qualité portant sur les questions intéressant le monde islamique;

- Réitérant notre attachement aux principes fondateurs de l'Organisation de la Coopération islamique, concernant en particulier la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui, le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États, ainsi que le règlement pacifique des conflits par la voie du dialogue;

- Affirmant notre détermination à poursuivre la contribution positive et efficiente au développement de l'action de l'Organisation des Nations unies et de ses agences spécialisées, notamment pour l'instauration de la paix mondiale et la sécurité régionale, et le respect des droits humains et de la souveraineté des États, au même titre que leur

intégrité territoriale;

- Rappelant, en conséquence, la responsabilité de la communauté internationale dans le règlement du conflit au Proche Orient en permettant, essentiellement, au peuple palestinien de faire valoir l'ensemble de ses droits légitimes, établir son État indépendant ayant Al-Qods pour capitale, et le retour des réfugiés palestiniens à leur terre, conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale;

- Insistant sur l'importance de la démocratie et de l'État de droit dans le développement, la sauvegarde des droits humains et la garantie de leur respect; et du rôle de nos parlements dans la consolidation de ces droits et la promotion de la participation politique des peuples, afin d'assurer la stabilité et la cohésion sociale, et le renforcement de la confiance des peuples dans les institutions de leurs pays, en favorisant l'appropriation à travers leur participation à la prise de décision et à la gouvernance des politiques publiques, par le biais de leurs représentants;

- Conscients de l'ampleur de la menace que font peser l'extrémisme, le terrorisme, et le fanatisme sur nos sociétés et sur la stabilité de nos pays et leur avenir, ainsi que sur la sécurité et la paix mondiales, occasionnant des répercussions sur l'image du monde islamique;

- Ayant à l'esprit les situations humanitaires et les souffrances de larges franges de citoyens dans de nombreuses zones de conflit dans les pays musulmans, ainsi que les souffrances des musulmans dans bon nombre de pays non musulmans;

Déclarons ce qui suit:

1. **INSISTONS** sur l'importance vitale de la démocratie, de l'État de droit, et du respect des droits humains pour favoriser le progrès, le développement et la stabilité de nos sociétés, dans la mesure où ils constituent un horizon universel, un besoin sociétal, et un but que l'on peut atteindre à travers l'accumulation, les réformes, et l'implication des différentes couches et composantes de la société, et en veillant au renforcement et à la promotion de la participation politique active des femmes et des jeunes.

2. **RÉAFFIRMONS** la place centrale qu'occupe la cause palestinienne dans les préoccupations et le plaidoyer de notre Union, et auprès de nos pays et nos peuples; **SOULIGNONS** notre solidarité avec le peuple palestinien pour faire valoir ses droits légitimes à l'établissement de son État indépendant avec pour capitale la ville d'Al-Qods, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, et **CONDAMNONS** fermement les pratiques des autorités d'occupation sioniste contre le peuple palestinien. **RAPPELONS** la place historique et spirituelle qu'occupe la ville d'Al Qods chez les peuples musulmans; **CONDAMNONS** les activités d'implantation de colonies et les infractions auxquelles s'adonnent les autorités d'occupation à l'encontre des sites musulmans et chrétiens, et des habitants d'Al Qods, dans le but de modifier la nature et l'identité de cette ville; **EXPRIMONS** notre profonde reconnaissance pour les efforts que déploie Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Royaume du Maroc, Président du Comité d'Al Qods, issu de l'Organisation de la coopération islamique, et de sa branche opérationnelle l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, en vue de préserver le statut juridique d'Al Qods, son caractère civilisationnel et ses monuments spirituels, et soutenir la résistance des habitants d'Al Qods.

3. **CONDAMNONS** les infractions et les agressions israéliennes commises au quotidien contre le peuple palestinien; **EXHORTONS** les Nations unies et ses agences spécialisées à assurer la protection nécessaire au peuple palestinien, aux monuments, et aux sites architecturaux et culturels dans les territoires occupés; à œuvrer pour libérer les prisonniers et les détenus palestiniens; et à lever le siège inique imposé au peuple palestinien;

4. Considérant que l'occupation est au cœur du conflit au Proche Orient et se trouve à l'origine de ses problèmes, nous **EXHORTONS** la communauté internationale à mettre fin à l'occupation sioniste du reste des territoires libanais et du Golan syrien.

5. **SALUONS** les efforts de la Jordanie sous la direction de Sa Majesté le Roi Abdallah II, pour parrainer les sanctuaires et les dotations islamiques à Al-Qods. **SOUTENONS** la tutelle hachémite qui a été réaffirmée par plusieurs conférences arabes et islamiques.

6. **RENOUVELONS NOTRE REJET** de la pensée extrémiste et notre condamnation du terrorisme qui vise de nombreux pays musulmans et non musulmans, et lançons un appel pour s'attaquer à ses racines et ses causes, et renforcer la coopération entre les membres de la communauté internationale en vue de parvenir à ce but. À ce propos, nous renouvelons notre appel pour faire face aux discours extrémistes et fanatiques, quelle qu'en soit l'origine, et rejetons l'amalgame entre le terrorisme, et l'islam et les musulmans, de même que son exploitation dans les campagnes orchestrées contre l'islam et la civilisation islamique.

7. **APPELONS** au règlement des conflits que connaissent certaines régions du monde islamique par le dialogue, la négociation, et les voies pacifiques; **METTONS L'ACCENT** sur la nécessité d'épargner aux civils les effets de ces conflits et leur assurer la protection nécessaire et leur garantir leurs droits matériels et moraux, la sûreté et la sécurité, les services sociaux, et l'ensemble des besoins essentiels d'une vie digne; et **AFFIRMONS** notre rejet de la prise en otage des civils, leur arrestation ou leur emprisonnement dans le but de les utiliser comme force de pression dans les conflits.

À cet égard, nous soulignons l'importance de la prévention des conflits afin d'épargner au monde islamique le déclenchement de nouvelles révolutions, et appelons à l'adoption des voies pacifiques dans le règlement des différends et à faire des frontières entre les pays islamiques un espace sécurisé, une voie et un pont de coopération, d'échange et d'investissement idéal pour la l'intégration économique entre les pays musulmans qui sont appelés à renforcer entre eux les échanges commerciaux et humains, ainsi que dans le domaine des services.

8. Étant conscients des circonstances délicates que nos pays traversent, nous

AFFIRMONS, nonobstant les différences de notre évaluation de ces circonstances, que nous devons faire appel, dans la gestion des différends, des conflits et des crises, à la sagesse, la raison, et la logique des intérêts communs, à savoir l'intérêt de nos peuples, tout d'abord dans la stabilité, la sécurité, le développement, et le progrès. Il s'agit également de mettre un terme au gaspillage des richesses et du "temps politique" dans les guerres et les conflits, à un moment où nous disposons de l'ensemble des potentialités et des attributs favorables à une nouvelle renaissance.

Attendu que notre religion islamique nous appelle à la tolérance, à la cohabitation, et au dialogue dans nos relations avec autrui, nous, en notre qualité de représentants des pouvoirs législatifs de nos pays, et eu égard à la place considérable qu'occupe nos institutions, nous confirmons notre volonté à renforcer cette orientation qui consiste à promouvoir le dialogue entre les représentants des religions révélées et les civilisations, afin d'assurer la stabilité, la paix, et la sécurité.

9. **RÉAFFIRMONS**, conformément à ce qui précède, le besoin urgent et la nécessité politique et stratégique de respecter l'intégrité territoriale nationale des pays, maintenir leur stabilité, et cesser de s'ingérer dans leurs affaires internes, en respectant ce principe.

10. **CONFIRMONS** notre contribution aux efforts sincères déployés au niveau international afin de protéger l'environnement et de faire face aux conséquences désastreuses des déséquilibres climatiques sur l'Homme et la terre, et sur l'avenir de l'humanité, nous appelons à l'opérationnalisation rapide et effective des résolutions des Conférences des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changement climatiques, en particulier la Conférence de Paris, celle de Marrakech, et insistons en particulier sur l'importance de soutenir les pays africains musulmans touchés par les déséquilibres climatiques à grande échelle.

11. **CONFIRMONS** la responsabilité des pays d'accueil et d'origine dans la protection des communautés musulmanes établies dans des pays non musulmans; **REJETONS** les discours d'islamophobie, et tout ce qui porte atteinte à ces communautés, y compris les pratiques et les discours racistes; et **RAPPELONS** les contributions de ces pays au développement des pays d'accueil et d'origine.

Dans le même ordre d'idées, nous exhortons les pays d'accueil à respecter les droits humains fondamentaux des migrants en situation irrégulière, notamment ceux provenant des pays africains.

12. **RÉAFFIRMONS** la nécessité de protéger les minorités islamiques dans les pays non musulmans, conformément aux principes, aux valeurs des droits humains, et à la liberté de conviction; **DÉNONÇONS** les actes d'épuration ethnique visant ces minorités dans certains pays; **DEMANDONS** de procéder à une reddition des comptes à l'échelle internationale pour les responsables, et d'en informer l'Organisation des Nations unies et ses organes humanitaires et des droits humains.

13. **RAPPELONS** les conséquences des conflits armés, à savoir l'exode massif, les migrations forcées au sein du même pays et en dehors des frontières; **SOULIGNONS** la nécessité de préserver la dignité et les droits des réfugiés et des migrants provenant des zones de conflits, en leur permettant l'accès aux services nécessaires, notamment ceux de l'éducation et la santé destinés aux enfants, afin d'œuvrer pour le retour des réfugiés à leurs patries dans le cadre de la paix.

14. **RÉAFFIRMONS** nos remerciements et notre gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Royaume du Maroc, pour le Haut Patronage qu'il a bien voulu accorder à notre 14ème Conférence; et **EXPRIMONS** notre reconnaissance au Parlement marocain pour les bonnes conditions mises en place pour notre travail, et pour l'accueil et l'attention particulière dont nous avons été entourés sur le sol du Royaume du Maroc.





Lors de la 3e Réunion Extraordinaire du Comité Exécutif de l'UPCI: Définir Une Journée Mondiale de Lutte Contre l'Islamophobie

► Suite à l'aimable invitation de S.E.M. Habib El-Malki, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc et Président de la 14e Conférence de l'UPCI, la 3e Réunion Extraordinaire du Comité Exécutif de l'UPCI s'est tenue au siège de la Chambre des Représentants marocaine à Rabat, le 17 Juillet 2019.

La Réunion s'est concentrée sur les moyens adéquats pour développer la méthodologie du travail de l'UPCI selon les propositions incluses dans son agenda à savoir:

- Prise des mesures nécessaires pour élaborer un seul document: la Déclaration de la Conférence.
- Dynamisation du travail des comités de l'UPCI et la création d'un mécanisme pour la tenue de sessions périodiques des comités tout au long de l'année, avec un sujet dédié à chaque réunion.
- Tenue de séminaires sur des sujets importants avec la participation des

experts et des parlementaires.

● Ont participé à la réunion, les membres du Comité Exécutif: Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Liban, Libye, Royaume du Maroc, Niger, Pakistan, Arabie Saoudite, Turquie, Ouganda. Les Parlements membres suivants étaient absents: République d'Azerbaïdjan, République Islamique d'Iran et la Malaisie.

Les Membres du Bureau ont été élus comme suivent:

- S.E.M. Hamadou Sali, Représentant de l'Assemblée Nationale du Cameroun, en tant que Vice-président, du groupe africain;
 - S.E.M. Amjad Ali Khan, Représentant de l'Assemblée Nationale de la République Islamique du Pakistan, en tant que Vice-président, du groupe asiatique;
 - S.E.M. Abdul Illah Al Houlouti, Représentant du Parlement marocain, en tant que Rapporteur;
- La réunion a été ouverte par l'allocation

de S.E.M. Habib El-Malki, dans laquelle il a présenté un plan d'action et des initiatives pour la période entre la 14e et la 15e Conférences.

Son Excellence, le Président a passé en revue les grandes lignes du Plan d'action et des initiatives y inclus qui avaient été préparés par la présidence en consultation et coordination avec le Secrétariat Général de l'UPCI. Ensuite, Son Excellence le Président a invité S.E.M. Mouhamed Khourachi NIASS, Secrétaire Général de l'UPCI, à prononcer son discours.

Après avoir remercié amplement le Parlement marocain de son aimable invitation à tenir cette réunion extraordinaire, Son Excellence le Secrétaire général de l'UPCI a expliqué que les points de l'ordre du jour comprenaient des propositions visant à dynamiser et à développer la méthodologie de travail de l'Union. Il a conclu son discours en appelant à la consolidation du dialogue et de la

consultation entre les Parlements membres afin de surmonter les difficultés auxquelles notre monde islamique est confronté.

Ensuite, le Comité a écouté les interventions de la Présidente du Parlement ougandais et des chefs d'autres délégations, notamment la présentation d'un certain nombre de propositions.

Voici les propositions présentées par S.E.M. le Président de l'UPCI, et adoptées par le Comité Exécutif, qui les considère comme un plan d'action pour le développement de l'activité de l'UPCI et renforcer son rayonnement.

1- Création du Prix Palestine pour la démocratie et la justice historique.

2- Œuvrer avec l'ONU pour définir et adopter, par l'Assemblée Générale de cette dernière, une journée mondiale de lutte contre l'intimidation de personnes issues de l'Islam et des musulmans ou l'islamophobie et le bigotisme et, dans l'intérêt de la tolérance et du dialogue des civilisations.

3- Dynamiser les Comités Spécialisés au cours de la période séparant entre les deux sessions de la conférence dont les travaux doivent être couronnés par des projets, des recommandations et des résolutions qui seront soumis à la Conférence annuelle. L'objectif de tout cela serait de parvenir à un consensus concernant les recommandations et les résolutions suite à un débat approfondi à leur sujet au niveau des comités, tout en veillant à limiter les sujets sur lesquels travaillent les comités à des sujets bien définis.

4- Convoquer la tenue d'une conférence extraordinaire élargie des Femmes Parlementaires Musulmanes de l'UPCI à condition que la participation à cette conférence ne se limite pas aux membres des structures de l'Union. La Conférence aura à connaître de sujets en relation avec la gestion de la participation politique des

femmes, l'échange d'expertises, la présentation d'études comparées concernant les systèmes facilitant l'accès des femmes aux institutions élues.

5- Prendre un certain nombre de mesures visant à faire des conférences ordinaires de l'UPCI une plateforme de débat et d'adoption de documents sur lesquels un consensus a été atteint lors des réunions du Comité sous forme de projets de résolution et de recommandations; ce consensus devrait être mûri à l'avance, loin de la pression de la conférence; le but est d'améliorer ce qui a été convenu, de le rendre réalisable, positif et constructif et de parvenir à un consensus sur celui-ci afin qu'il puisse influencer sur le processus décisionnel international et pour qu'il ait un impact sur les organisations parlementaires multilatérales.

Par ailleurs, le 3e Comité exécutif extraordinaire a pris note des propositions du Secrétaire général concernant la tenue de séminaires et de rencontre d'études thématiques portant les questions, ci-après:

1. La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme;
2. La Jeunesse et le chômage dans les pays des Parlements membres;
3. la Migration et les réfugiés;
4. L'union et la solidarité entre les pays musulmans;
5. Les droits de l'homme dans les pays musulmans.

À la fin de la réunion Les membres du Comité exécutif ont adressé un message de remerciement à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, exprimant à Sa Majesté leur reconnaissance pour la préparation et l'excellente organisation de cette rencontre, ainsi que pour l'hospitalité et la sollicitude dont ils ont été entourés depuis qu'ils ont foulé le sol du Royaume du Maroc.



● Adopter la création du Prix Palestine pour la démocratie et la justice historique

● Dynamiser les Comités Spécialisés et les Comités subsidiaires.

A photograph of Dr. Habib El Malki, President of the UPCI and President of the Moroccan Chamber of Representatives, seated at a wooden desk. He is wearing a dark blue suit and a patterned tie. On the desk in front of him are a small bouquet of white and pink flowers, a glass decanter, and a Moroccan flag. The background is a plain white wall.

Vers une Journée Mondiale de Lutte Contre L'Islamophobie

Par S.E. Dr. Habib El Malki, Président de l'UPCI, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc



► Lors de l'ouverture des travaux de la troisième réunion extraordinaire du Comité Exécutif de l'UPCI, à Rabat et le 17 juillet 2019, devant mes frères et collègues membres du Comité, je n'ai pas hésité à proposer de travailler et de coordonner avec les Nations Unies et ses organisations parallèles, ainsi qu'avec les Institutions et organes concernés, principalement l'UNESCO, en vue de l'adoption d'une Journée internationale de lutte contre l'islamophobie (la peur de l'islam), ainsi que de toutes les formes de fanatisme, de haine, de racisme et de violence et, l'exclusion dirigée contre les hommes et femmes musulmans du monde et même contre des adeptes d'autres croyances et religions.

Sans aucun doute, cette idée sera-t-elle pour nous et le monde civilisé, une opportunité de mobilisation collective au travers de laquelle nous nous adresserons à nos amis et alliés dans des forums et rassemblements parlementaires et non-parlementaires, ainsi qu'à toutes les forces et personnalités éprises de justice qui défendent les valeurs de la tolérance, de l'ouverture, de la paix, du dialogue civilisationnel et idéologique et du dialogue entre cultures et langues. L'objectif est d'inciter les Parlements, les gouvernements, les composantes de la société civile, les penseurs, les idéologues

et artistes, les médias, la communication et l'information afin de combattre les stéréotypes de pensées sombres, le discours superficiels, les informations dédaigneuses qui ignorent les valeurs d'harmonie, de diversité, de sens des citoyens de la Terre et, de partager les principes de la vie humaine dans un esprit de coexistence, de fraternité, d'amitié, de reconnaissance, de rapprochement, de solidarité, compréhension et sympathie.

Dans un document introductif comme celui-ci, je n'aurai peut-être pas besoin de trop m'attarder sur le concept d'islamophobie, qui signifie simplement toutes sortes d'intimidation ou de peur de l'islam, ainsi que sur diverses expressions et pratiques qui portent préjudice à l'islam et incitent à la haine contre les Musulmans. En outre, ils échafaudent contre notre religion islamique tolérante des idées préconçues et des sentiments insensés, de haine, d'animosité et de diffamation, dépourvus de toute motivation objective. Selon le chercheur suédois Mattias Gardelle (spécialiste de la discipline des religions comparées), l'islamophobie n'est autre chose «qu'une reproduction sociale de la peur et des préjugés à l'égard de l'Islam et des Musulmans, y compris des pratiques visant à attaquer les personnes, à les discriminer ou à les exclure sur la base de

l'assimilation de leur lien à l'islam des Musulmans ».

Aujourd'hui, ce concept est porteur d'une histoire d'accumulation et de pratique. Il est également entré dans la plupart des dictionnaires et encyclopédies du monde, avec presque la même ouverture d'esprit. Heureusement, les contenus sur l'islamophobie dans ces dictionnaires et ces encyclopédies ont été édités par de grands intellectuels et penseurs crédibles, soucieux de faire en sorte que le monde contemporain s'oppose à cette nouvelle épidémie raciste.

En fait, de nombreux penseurs du Monde Musulman, écrivant et pensant dans différentes langues, ne sont pas restés inactifs face à cette hostilité aveugle et absolue qui vise en particulier, le monde musulman et les Musulmans dans les pays du monde occidental.

Notre initiative, au sein de l'UPCI,

n'est pas sans fondement, mais elle a ses racines dans cette accumulation idéologique et éthique qui a été lancée par des penseurs et des décideurs de notre monde contemporain, que ce soit aux Nations Unies ou aux niveaux de l'UNESCO, de l'ISESCO, de l'ALESCO et de l'Union Interparlementaire Arabe, ou encore d'autres organisations et institutions non-gouvernementales. Ici, nous ne faisons que renforcer les acquis idéologiques, éthiques et institutionnels obtenus jusqu'à présent par des peuples raisonnables et sagaces du monde qui s'opposent aux expressions préconçues, aux sentiments et aux pensées qui vont à l'encontre de l'islam, en tant que croyance, civilisation, pluralité culturelle et la richesse linguistique.

Pour conclure ce bref article, je dois rappeler ce que le regretté Kofi Anan

avait déclaré en 2004, lorsqu'il avait insisté sur la nécessité de commencer à faire face au phénomène de l'islamophobie en «accordant une importance primordiale pour reformuler et définir ce concept» afin de pouvoir unifier notre rhétorique et nos pensées, coordonner nos efforts sur une base bien définie et une feuille de route concrète intégrant toutes les volontés et initiatives de paix, de justice, d'égalité, de fraternité, de compassion, de tolérance, d'ouverture, de modération et de perspicacité.

Commençons donc par où nous devrions commencer. Nous devons renforcer l'accumulation positive qui a été réalisée. Nous devrions tous chercher à établir et à adopter une journée mondiale de lutte contre l'islamophobie; une confrontation que nous devrions dès maintenant placer à la table et à l'ordre du jour du monde contemporain.



L'Humanité Face au Phénomène Grandissant de l'Islamophobie



Par S.E. M. Moustapha Niasse
Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal



siècles et qui a beaucoup apporté à l'Humanité.

La crise migratoire, le chômage croissant en Occident, sur fond de pauvreté nourrie, sont d'autres prétextes avancés, pour entretenir un sentiment de rejet des étrangers victimes de leur appartenance à l'Islam.

Face à ces graves fléaux qui menacent la paix, l'entente, la cohésion et la sécurité internationales, il est impérieux et urgent d'appeler à la mobilisation de toute la Communauté internationale, en vue d'adopter des mesures et mécanismes propres à combattre l'Islamophobie et l'intolérance religieuse en général. Les Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'OCI et tant d'autres Organisations internationales, ont adopté de nombreuses Résolutions dans ce sens. Il faut s'en féliciter.

Mais il nous faut, par une approche pédagogique, renforcer le plaidoyer et la sensibilisation, pour mieux faire comprendre qu'aucune Communauté ne saurait prospérer et survivre en ignorant les droits et libertés des autres.

Le respect des valeurs et traditions de l'autre constitue le socle d'une société mondiale marquée par la diversité culturelle et religieuse et l'interdépendance économique et sociale.

L'Assemblée nationale du Sénégal salue et encourage l'engagement de l'UPCI dans ce combat contre l'Islamophobie qui relève de l'humanisme et de la consolidation de la paix. Tous les Parlements des Etats membres devraient, en synergie, participer à cette campagne, au nom des grands principes qui fondent notre sublime religion islamique, dont les fondements sont imprégnés de tolérance et d'amour du prochain. ◀

▶ Les actes et attitudes d'intolérance religieuse se sont multipliés à travers le monde et se caractérisent par des attaques physiques, des agressions délibérées contre des biens et propriétés privées, des lieux de cultes et des symboles religieux d'obédiences diverses.

Les communautés musulmanes sont, à cet égard, les plus ciblées, particulièrement celles vivant en Occident, où l'Islamophobie a pris une dimension inquiétante, avec l'intensification d'une campagne insidieuse de dénigrement et d'amalgames pour le moins incongrus, assimilant l'Islam au Terrorisme.

Le massacre horrible de paisibles Fidèles musulmans, à l'heure de la prière, dans la Mosquée de Christchurch, en nouvelle Zélande, est venu nous alerter sur l'ampleur croissant des actes islamophobes et des sentiments grandissants de haine et d'intolérance, entretenus par des mouvements racistes et anti musulmans qui, malheureusement,

ne cessent de se développer à un rythme préoccupant, tant en Europe, en Amérique, qu'en Asie et Pacifique.

La xénophobie militante et le populisme politique de groupes d'extrême droite sont de nouveaux fléaux qui menacent dangereusement la coexistence pacifique et harmonieuse entre les peuples et au sein même des nations.

Depuis les actes terroristes du 11 Septembre 2001, aux Etats Unis, unanimement condamnés à travers le monde, l'Islamophobie a été exacerbée par des esprits malveillants, des intellectuels et des leaders politiques populistes, qui ont vite fait d'assimiler l'Islam au Terrorisme.

Ces groupes ont ainsi réussi, à certains endroits, à banaliser la stigmatisation et le dénigrement de communautés musulmanes, porteuses d'une religion de paix et de tolérance, ainsi que d'une civilisation qui a traversé les

La Nécessité de Faire Face à l'Islamophobie



Mot de l'Honorable Issaka Sidibé, Président de l'Assemblée Nationale du Mali, Président de la 12ème Conférence de l'UPCI



► Je remercie le secrétariat général de l'UPCI pour le choix porté sur ma personne pour me prononcer sur « la nécessité de faire face à l'islamophobie ». Je me dois de rappeler que la religion musulmane a toujours prôné des valeurs relatives à la paix, à l'amour, à la tolérance et à la solidarité qui sont, pour tout musulman, des vertus capitales, sans lesquelles, aucun vivre ensemble n'est possible.

Cependant, il est malheureux de constater que nous sommes actuellement dans un monde dont la quiétude est fortement perturbée par des sentiments islamophobes. De plus en plus, l'islamophobie est un sujet au cœur du débat sur le terrorisme. De multiples appréhensions sont forgées au sujet de notre religion et se manifestent par des hostilités et antipathies diverses envers l'islam et les musulmans. Le traitement de l'Islam dans certains milieux et par certaines personnes est source de discrimination injuste contre les religieux musulmans. Il dénote, sans doute, de la méconnaissance profonde par les intéressés des enseignements prodigués par l'Islam.

Je voudrais indiquer, à cet effet, que l'islam demeure une religion révélée dont les principes sont constants et nous servent de repères dans notre vie sociétale. C'est en s'écartant de ces fondements que des personnes malveillantes viennent à dénaturer les préceptes islamiques ou tombent facilement dans le piège de la radicalisation. Ainsi, au lieu de se soumettre à une norme religieuse, ces extrémistes préfèrent s'ériger eux-mêmes en autorités religieuses pour martyriser les paisibles populations. C'est pourquoi, il est nécessaire d'éviter tout amalgame entre l'Islam et le terrorisme pour ne pas renforcer les stéréotypes négatifs contre les musulmans. Ce sont les préjugés qui pénalisent bon nombre de nos frères et sœurs musulmans dans la recherche d'emplois, de logements, de transport et dans d'autres activités en lien avec leur insertion socioprofessionnelle. Par conséquent, il est impératif de mettre urgemment un terme aux propos et actions islamophobes pour ne pas ternir l'image de l'Islam et de la Oumma. Faire face à l'islamophobie, en promouvant les véritables vertus de l'Islam, doit être pour tout musulman un combat religieux de tous les jours. ►



Position Collective Contre Islamophobie, Haine envers l'islam

► Le terme “Islamophobie” est généralement décrit et connu comme la peur, la partialité et l’hostilité contre la religion islamique, ses principes et ses disciples. Cependant, cette définition lexicographique d’Islamophobie est une définition faible et infondée, ce qui n’arrive pas à expliquer la dimension avérée de la violence et de la discrimination découlant de la haine contre les musulmans. Par conséquent, au lieu de l’islamophobie, je suggère par la présente que nous devrions l’appeler la haine envers l’islam pour avoir une compréhension solide et complète de la question dont nous sommes saisis.

Le virus de la haine contre l’Islam (et contre ses adeptes) se propage des rives de l’Extrême-Orient au cœur des États-Unis et d’un bout de l’Océanie aux capitales de l’Europe, empoisonnant où qu’il passe. Désormais, la montée alarmante de la haine contre l’Islam à laquelle nous assistons et que nous vivons aujourd’hui, montre un fait évident: la haine contre l’Islam n’est pas propre à une géographie, une culture ni une nation. Tout

comme le racisme et la xénophobie, il s’agit d’un problème mondial comportant plusieurs dimensions qui ne peuvent être surmontées par un seul acteur. De plus, le monde doit prendre conscience du besoin urgent de coopération internationale afin de lutter contre la haine envers l’Islam et d’empêcher toute contagion supplémentaire de cette anomalie.

Avec près de 5 millions de citoyens turcs vivant à l’étranger, la Turquie a vécu des expériences tragiques en raison d’une série d’attaques violentes, de politiques discriminatoires et de retards judiciaires délibérés. Surtout en Europe occidentale, les attaques visant les communautés turques ont connu une nette inflation. Alors que 75 attaques violentes ont eu lieu en 2014, les Turcs vivant en Europe occidentale ont été exposés à 97 agressions en 2018. De manière générale, la haine contre l’Islam et ses répercussions ne sont pas nouvelles pour la Turquie.

Étant un membre actif et engagé de la Communauté internationale, la Turquie est considérée comme une source d’inspiration pour

la lutte contre la haine envers l'Islam au niveau international. En particulier, tout au long de sa Présidence au sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) entre 2016 et 2019, la Turquie a mené un certain nombre d'efforts pour faire face à la haine envers l'Islam en défendant les droits et libertés des Musulmans partout dans le monde et en mobilisant la communauté internationale

A ce stade, il convient de mentionner le rôle manifeste de S.E. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie, qui a exprimé les préoccupations communes de la Ummah et incité l'OCI à prendre des mesures immédiates face aux graves incidents qui ont blessé ses concitoyens musulmans dans différentes parties du monde. Pendant la Présidence turc au sommet de l'OCI sous la direction de S.E. Le Président Erdoğan, le sort tragique des minorités musulmanes du monde entier, a été mis à juste titre, au premier plan des préoccupations de l'Organisation.

En plus de dynamiser l'OCI, la Turquie a contribué aux efforts de renforcement des capacités dans la lutte contre la haine envers l'Islam à d'autres niveaux. Le 5ème séminaire annuel de la Commission Permanente Indépendante des Droits de l'Homme (CPIDH) de l'OCI, qui est la dynamo de l'OCI en matière des droits de l'homme, s'est tenu à Istanbul les 17 et 18 octobre 2018 sur le thème "L'islamophobie: une violation des droits de l'homme et une manifestation contemporaine du racisme". La déclaration adoptée au cours dudit séminaire a mis en avant des aspects importants de la haine contre l'islam, tels que lacunes de mesures juridiques pour l'application de sanctions contre crimes de haine, comme la diffamation, et l'absence d'un examen approfondi du contexte politique et idéologique des attaques violentes contre les musulmans.

Néanmoins, ce que j'ai appelé la coopération internationale plus haut, pourrait être mieux perçu en examinant les initiatives importantes et opportunes prises par l'OCI aux moments critiques, au cours de la présidence au sommet de la Turquie.

Plus récemment et plus important encore, le 22 mars 2019, en tant que Président au sommet de l'OCI, la Turquie a appelé

à une réunion d'urgence à Istanbul pour débattre de la violence croissante liée à la haine envers l'islam, au racisme et à la xénophobie, en particulier de l'attaque terroriste dirigée contre deux mosquées en Nouvelle-Zélande le 15 mars 2019. Sur l'invitation de la Turquie, le vice-Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères ainsi que le Ministre des Communautés ethniques de la Nouvelle-Zélande ont également assisté à ladite réunion. Le terrorisme, quelque soit sa cible ou sa motivation, est une menace mondiale qui laisse la même cicatrice profonde partout où il se manifeste. L'attaque terroriste de Christchurch a toutefois été une sur-extension, non seulement parce qu'elle a causé la mort de 51 musulmans dans un lieu de prière sacré, mais elle a également révélé le fait que la violence fondée sur la religion peut même toucher les sociétés les plus harmonieuses et les plus tolérantes.

Le communiqué final adopté à l'issue de cette réunion par les États membres de l'OCI, document complet et élaboré sur la question, a servi de catalyseur et a ouvert la voie à l'adoption de la résolution sur «La lutte contre le terrorisme et d'autres actes de violence, violence fondée sur la religion ou la conviction», le 2 avril 2019 par consensus à l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Turquie affirme également que le

Groupe de contact de l'OCI sur la paix et le dialogue, dirigé par l'Indonésie, s'est réuni pour la première fois le 30 juillet 2019 à Jakarta avec pour mission d'élaborer un plan d'action pour lutter contre l'islamophobie. Pour la première fois dans l'histoire de l'OCI, un projet d'espoir est lancé pour lutter contre la haine envers l'Islam, ses institutions et ses fidèles. En tant que Parlements, en tant que Représentants de notre peuple, nous devrions également approuver ce plan.

En définitive, le moyen le plus crédible et le plus raisonnable de lutter contre l'islamophobie et l'intolérance consiste à travailler ensemble au niveau international. L'islamophobie étant une menace mondiale à plusieurs niveaux, la solution doit également reposer sur la même dimension. Pourtant, la coopération entre les acteurs des États, y compris leurs divers organes et Parlements, ne suffit pas pour assurer l'ultime succès. Comme dans le cas de l'OCI pendant la présidence Turque, les organisations internationales devraient également coopérer davantage pour développer, promouvoir et préserver les valeurs universelles afin d'éradiquer les attaques profondément enracinées dans des raisons idéologiques, ainsi que les attaques verbales basées sur leurs convictions religieuses, notamment envers les Musulmans.





En prélude à la Conférence de l'UPCI:

Kampala Accueille une Importante Réunion

► **K**ampala, capitale de la République d'Ouganda, accueille la 42^e réunion du Comité Exécutif de l'UPCI les 1^{er} et 2 octobre 2019, qui sera présidée par S.E. Mme Rebecca Kadaga, Présidente du Parlement ougandais.

L'ordre du jour de la réunion reflète son importance en ce qui concerne l'activité de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI et les progrès parlementaire islamique communs en général.

L'Ordre du jour de la réunion comporte entre autres:

- Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.

- Suivi de la mise en œuvre des Résolutions adoptées par l'UPCI en général.

- Suivi du Rapport de la 3^e Réunion Extraordinaire du Comité Exécutif de l'UPCI à Rabat.

Elaboration des Projets d'Ordre du jour de la 8^{ème} Session des comités suivants:

- Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.

- Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.

- Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

- Comité des Affaires culturelles et Juridiques et du Dialogue des Civilisations et des Religions.

Elaboration des Projets d'Ordre du jour des organes subsidiaires:

- La 10^{ème} Session du Comité Permanent de la Palestine;

- La 9^{ème} Session de la Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes.

- 3^{ème} Réunion de l'Association des Secrétaires Généraux des Parlements membres de l'UPCI.

La Réunion décide également de:

- La Mise à jour du Projet d'Ordre du jour du 22^{ème} Comité Général de l'UPCI.

- La date de la 15^e Conférence de l'UPCI.

- La Mise à jour du Projet d'Ordre du jour de la 15^{ème} Conférence de l'UPCI.

- Le Slogan de la 15^{ème} Conférence de l'UPCI.

- L'Elaboration des Projets d'Ordre du Jour pour les séminaires sur les questions importantes avec la participation des experts ainsi que des Représentants des Parlements membres estimés.

- L'Adoption du Rapport de la 42^e Réunion du Comité Exécutif.

- L'Adoption de la Déclaration de Kampala

Rapport du secrétaire général:

Le rapport couvre la période entre la date de la 41^e réunion du Comité Exécutif de l'UPCI tenue dans le cadre des travaux de la 14^e Conférence de l'UPCI, à Rabat,

le 11 mars 2019, et la date de la présente réunion.

Le rapport inclut les activités du Secrétariat Général; la participation du Secrétaire général aux forums régionaux et internationaux; les Communiqués du Secrétariat Général de l'UPCI; les communiqués publiés par certains Parlements membres; les messages de félicitations du Secrétaire général à l'occasion de l'élection et de la réélection de Présidents du Parlement; les messages de condoléances et de sympathie du Secrétaire général; des détails sur la 3^{ème} réunion extraordinaire du Comité exécutif de l'UPCI; la participation du Secrétaire Général de l'UPCI à la cérémonie d'investiture du Président mauritanien, la rencontre du Secrétaire Général de l'UPCI avec le Président de l'Assemblée Nationale mauritanienne; la Rencontre du Secrétaire Général avec la Présidente de l'UIP, au siège de l'UPCI; la participation de l'UPCI dans le cadre de l'équipe de surveillance internationale lors des élections parlementaires indonésiennes; les activités du Département de Média et des questions d'organisation.

La séance de clôture adoptera le rapport de la 42^{ème} réunion du Comité exécutif et la Déclaration de Kampala.



Azerbaïdjan

L'Assemblée Nationale Azerbaïdjanaise a été hôte de la 53e de l'Assemblée

Parlementaire de la Coopération Economique des Etats Riverains de la Mer Noire (PABSEC), du 19 au 21 juin 2019. L'ordre du jour de la Conférence comprenant un large éventail de questions, a été examiné lors des réunions des commissions de l'économie, du commerce, de la technologie et de l'écologie, de la culture, de l'éducation, ainsi que des affaires sociales, juridiques et politiques.



Bangladesh

La Présidente du Parlement, S.E.Dr. Shirin Sharmin Chaudhury, a déclaré que le

Bangladesh était devenu un modèle pour son rôle dans l'émancipation des femmes dans le monde. "Les efforts du Premier Ministre pour former des femmes éclairées restera une étape importante. La participation des femmes aux différentes professions de l'Etat et aux différents niveaux de la société sont clairement visibles", a-t-elle déclaré. La Présidente, s'est adressée à l'Institut international de la langue maternelle pour rendre hommage aux femmes éclairées, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le 8 mars 2019.



Burkina Faso

La 11e Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique,

s'est ouverte, à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, le 26 avril 2019. Lors des travaux de la Conférence, les Présidents d'Assemblées ont échangé sur les questions de la coopération interparlementaire, des enfants non déclarés à l'état civil, de la solidarité, des armes nucléaires, ainsi que de celles liées aux crises et conflits, au fil des années sur le continent.



Egypte

S.E. Dr. Ali Abdul Aal, Président de la Chambre des Représentants d'Egypte, a reçu à son bureau

M. George Ferry, Président du Sénat du Canada et sa délégation accompagnante, le 19 mai 2019. Le Président de Parlement égyptien, a souligné la grande transformation socio-économique qui a lieu en Egypte, se concrétisant par le programme ambitieux de réforme économique, soutenu par une structure législative distincte visant à attirer les investissements. M. Abdul Aal a annoncé la création d'un groupe d'amitié parlementaire entre les parlements égyptien et canadien afin de consolider les relations bilatérales entre les deux peuples amis au niveau bilatéral.



Iran

Le Président du Parlement iranien, S.E. Dr. Ali Larijani a rencontré et s'est entretenu avec

la présidente de l'Union interparlementaire, S.E. Mme Gabriela Cuevas Barron, lors de sa visite à Teheran, le 23 Juin 2019. Lors de cette rencontre, M. Larijani a déclaré que les Américains occupaient des pays de la région et

les rabaissaient par leur comportement, ce qui ouvrait la voie à l'émergence du terrorisme.

Dr. Larijani a évoqué par la suite, le plan de paix américain pour la Palestine, le soi-disant «Accord du siècle», soulignant que le fait de négocier la dignité du peuple palestinien contre de l'argent est un «fiasco».



Irak

Le Président du Parlement Irakien, S.E.M. Mohammed al-Halboosi a rencontré à Abu

Dhabi, Son Altesse le Cheikh Mohammad Bin Zayed Al Nahyan, Prince Héritier et Vice-Commandant Suprême des Forces Armées des Émirats Arabes Unis. Au cours de la rencontre, ils ont discuté des relations entre l'Iraq et les Émirats arabes unis et d'un certain nombre de questions liées aux développements dans la région. La réunion a abordé les mécanismes de développement des relations parlementaires et l'importance du rôle des Parlements dans le renforcement des relations entre les deux pays afin de servir les intérêts des deux peuples frères et de rechercher la stabilité dans la région, à la lumière des défis et des crises dont ils sont témoins.



Jordanie

Le Président du Sénat jordanien, S.E.M. Faisal Akif Al-Faiz, s'est rendu dans le quartier historique

d'Al-Bijairi, dans la ville historique d'Al-Dariea, lors de sa visite au Royaume d'Arabie Saoudite. Son Excellence et la délégation accompagnante, ont visité le quartier en cours d'élaboration, dans le cadre du programme de développement de la ville historique, ainsi que les services commerciaux destinés aux clients du quartier et de la région.



Kazakhstan

En visite officielle en Ouzbékistan, S.E.M. Nurlan Nigmatouline, Président du

Parlement du Kazakhstan, s'est entretenu avec le Président de la Chambre législative du Parlement d'Ouzbékistan, Nurdinjon Ismoilov, le 6 juin 2019. S.E. M. Nurlan Nigmatulin a exprimé son désir de renforcer les relations entre les comités parlementaires, la promotion du dialogue entre factions et entre les partis, en se servant de manière efficace, du potentiel du groupe de coopération.



Koweït

Le Président de l'Assemblée Nationale du Koweït, S.E. M. Marzuq Ali Ghanim a

rencontré dans son bureau, le 22 mai 2019, S.E. le Premier Ministre irakien, M. Adil Abdul Mahdi et la délégation accompagnante lors de sa visite au Koweït. Les deux parties ont discuté de la sécurité et des conditions politiques dans la région à la lumière des développements cruciaux dans la région. Les discussions ont également porté sur les relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans l'intérêt des peuples koweïtien et irakien.



Kirghizstan

Le Kirghizistan attache une grande importance au développement de relations amicales avec la Biélorussie sur la base d'une confiance et d'un dialogue mutuels, a déclaré, S.E.M. Dastanbek Djumabekov, Président du Parlement de la République kirghize, lors d'une rencontre avec le Président de la Chambre des Représentants de Biélorussie, M. Vladimir Andreichenko à Bichkek, le 19 mai 2019. Les deux parties ont discuté du développement de la coopération bilatérale et multilatérale dans des domaines parlementaires. Le Président du Parlement biélorusse s'est prononcé en faveur d'un renforcement du cadre juridique de la coopération interparlementaire et a suggéré de signer un accord entre les deux organes législatifs. Il a suggéré d'accorder plus d'attention à la coopération dans les domaines de l'éducation et de la médecine.



Liban

Le Président de l'Assemblée Nationale du Liban, S.E.M. Nabih Berri, a rencontré à Beyrouth, le 19 juin 2019, une délégation du Conseil Consultatif du Royaume d'Arabie Saoudite, présidée par S.E.M. Salih Bin Manie Al-Khilaiwi, et en présence du président du Groupe d'Amitié parlementaire avec le Royaume d'Arabie saoudite, M. Tammam Salih et l'ambassadeur saoudien au Liban, M. Walid Bukhari. Les deux parties ont discuté des relations bilatérales et parlementaires entre les deux pays ainsi que les derniers développements politiques régional et international. Lors de cette rencontre, ils ont salué les positions officielles de l'Arabie saoudite et du Liban vis-à-vis des derniers développements arabes, en particulier en ce qui concerne les dangers imminents.



Mali

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD) 5, sur l'égalité des sexes, l'Assemblée nationale du Mali et l'UIP ont organisé, les 27 et 28 février 2019 à Bamako, un atelier sur le renforcement de la représentation des femmes au parlement. Cet atelier avait pour objectifs d'aider le Parlement à contrôler l'action du Gouvernement dans le domaine de l'égalité des sexes, d'encourager les femmes à se lancer en politique, de travailler avec les partis politiques pour inciter les femmes à se présenter aux élections – par exemple en leur donnant accès au financement –, et de sensibiliser les parlementaires, les médias et les citoyens à l'importance de la représentation des femmes en politique.



Maroc

Les travaux de la 27e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se sont ouverts, le 14 juin 2019, au siège du Parlement du Royaume du Maroc à Rabat. La séance d'ouverture a été adressée par Leurs Excellences, Habib El Malki, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, et Mohsen Al Jouzouli, Ministre chargé de la Coopération africaine, et Jack Karbal, de l'Assemblée parlementaire

de la Francophonie. La région africaine de l'Assemblée comprend l'Égypte, le Maroc et la Tunisie (Afrique du Nord), le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo (Afrique de l'Ouest), le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, République du Congo, République du Congo et Tchad (Afrique centrale), Burundi, Comores, Rwanda et Djibouti (Afrique de l'Est), Madagascar, Maurice et Seychelles (Océan Indien)



Niger

L'Assemblée Nationale du Niger a abrité une conférence sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en partenariat avec l'Assemblée nationale du Niger, ont organisé, à Niamey du 12 au 14 juin 2019, une conférence à l'intention des parlementaires de la région. Cette conférence était la deuxième d'une série d'activités de renforcement des capacités organisées par le Programme conjoint UIP-ONUDC-BLT sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Depuis 2017, le programme aide les parlements à mettre en œuvre les résolutions de l'UIP, les conventions et protocoles internationaux, et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU relatives au terrorisme. Ont participé à la Conférence des parlementaires du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de l'Égypte, du Mali, du Maroc, du Niger et du Sénégal.



Oman

Le Président du Conseil Consultatif du Sultanat d'Oman, S.E.M. Cheikh Khalid Bin Hilal Al Maawali, a reçu dans son bureau S.E. Ahen Jeyo Pak, Président du Comité Permanent de la Défense Nationale du Parlement coréen, et sa délégation, le 14 mai, 2019, dans le cadre du renforcement des relations entre le Sultanat et la République de Corée. Au cours de la réunion, le Président du Conseil a souligné la profondeur des relations entre l'Oman et la Corée et leur développement en cours. Il a également présenté le Conseil Consultatif du Sultanat d'Oman et ses pouvoirs législatifs et de contrôle depuis sa création en 1991, ainsi que sa réussite dans le domaine d'expérience consultative au cours des dernières années.



Palestine

Le Conseil National Palestinien (CNP) a estimé que l'ouverture d'un nouveau tunnel de colonie juive, sous le quartier du village de Salwan, au sud de la mosquée Al Aqsa, et s'étendant jusqu'au mur d'Al Buraq, est un nouveau crime avec l'aide de l'administration américaine. Le Conseil a appelé l'UNESCO et le Secrétaire Général des Nations Unies à ne pas rester silencieux face au comportement américain et israélien qui viole de manière flagrante les résolutions internationales et a mis en garde contre le déclenchement d'une guerre de religion dans la région.

Qatar

Un Mémorandum d'Accord a été signé, au siège du Conseil de la Shura entre le Conseil de la Shura de l'État du Qatar et l'Union Parlementaire Africaine sur la coopération parlementaire, le 31 mars 2019. L'Accord a été signé par S.E.M Ahmed Bin. Abdulla Bin Zaid Al Mahmoud, Président du Conseil de la Shura de l'État du Qatar et S.E.M. Al-Hassan Balla Sakandi, Président de l'Union Parlementaire Africaine, Président de l'Assemblée Nationale de la République de Burkina Faso. Conformément aux dispositions du Mémorandum d'accord, les deux parties ont convenu, d'établir un programme de travail pour la coopération entre le Conseil de la Shura et l'Union Parlementaire Africaine afin de promouvoir l'amitié, l'échange d'expériences et de prendre des initiatives communes sur des questions d'intérêt commun et renforcer la présence et le rôle des deux parties dans les forums parlementaires internationaux.

Royaume d'Arabie Saoudite

En réponse à une invitation du Président du Sénat du Pakistan, S.E. M. Muhammad Sadiq Sanjrani, le Président du Conseil de la Choura d'Arabie Saoudite, S.E. M. Cheikh Abdullah Bin Mohammad Al Cheikh, a effectué une visite au Pakistan, le 23 avril 2019 à la tête d'une délégation parlementaire. M. Al-Cheikh a rencontré des dirigeants pakistanais: le Premier Ministre Imran Khan, le Président du Sénat, M. Sanjrani, et le Président de l'Assemblée Nationale M. Asad Qaisar. Les discussions ont porté sur les moyens d'améliorer et de renforcer les liens d'amitié dans les domaines commercial, économique et de l'investissement. S.E. M. Al Cheikh a passé en revue avec le Premier Ministre pakistanais un certain nombre de questions d'intérêt commun et les moyens de renforcer les relations bilatérales. Le Président du Parlement pakistanais, M. Assad Qaisar, a également salué les relations entre le Pakistan et l'Arabie saoudite.

Sénégal

La visite de travail et d'amitié effectuée au Sénégal du 6 au 9 juin par le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, S.E.M. Amadou Soumahoro, a pris fin par la signature avec son homologue sénégalais, S.E.M. Moustapha Niasse, selon le communiqué final, faisant état de la création d'un groupe d'Amitié parlementaire entre les deux pays. Grâce à ce cadre, des groupes de travail paritaires se réuniront plus régulièrement à Abidjan et à Dakar en vue de booster la coopération entre les députés ivoiriens et sénégalais. Le renforcement des capacités des députés, l'éducation et la formation des citoyens, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, le combat contre les trafics, la lutte contre l'émigration clandestine, ainsi que la promotion d'échanges équitables sont des axes de coopération.

Tunisie

S.E.M. Mohammed Al Nasser, Président de l'Assemblée des Représentants du peuple de la Tunisie, a effectué une visite officielle au Koweït à la tête d'une délégation parlementaire, du 13 au 17 avril 2019 sur l'invitation de S.E. M. Marzouq Al- Ghanim, Président de l'Assemblée Nationale du Koweït. Au cours de la visite, M. Al Nasser a rencontré l'Emir de l'État du Koweït, Cheikh Sabah Al Ahmed Jabir Al Sabah. Il s'est également entretenu avec le vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense. Il a également tenu une réunion de travail avec M. Al-Ghanim.

Turquie

La Grande Assemblée Nationale de Turquie a abrité la réunion de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM) à Ankara sur le lien entre sécurité et mouvements de population, du 19 au 21 juin 2019. "Nous devons accorder plus d'attention à la création d'une zone de sécurité dans le bassin



Nouveaux Présidents des Parlements de l'UPCI

Nouvelles élections et réélections des Présidents des Parlements membres de l'UPCI :

Les derniers mois ont été témoins de l'élection de nouveaux Présidents des Parlements Membres, alors que d'autres ont été réélus :

► 24 Février 2019, Election de S.E.M. Mustafa Şentop, en tant que Président du Grande Assemblée Nationale (Türkiye Büyük Millet Meclisi) de la République de Turquie

► 4 Mars 2019 Election de S.E.M. Mohamed Aidross en tant que Président du Conseil Consultatif (Majlis Alshoora) de Yémen

► 7 Mars 2019, Election de S.E. M. Amadou Soumahoro en tant que Président de l'Assemblée National de Côte d'Ivoire

► 14 Mars 2019, Réélection de S.E. M. Djibril Cavayé Yeguie, en tant que Président de l'Assemblée National de Cameroun

► 14 Mars 2019, Réélection de S.E. M. Marcel Niat Njifenji, en tant que Président du Sénat de Cameroun

► 20 Mars, 2019, Election de S.E. M. Dariga Nazarbayeva, en tant que Président du Sénat de Kazakhstan

► 9 Avril, 2019, Nomination de S.E. M. Salah Goudjil, en tant que Président par intérim du Conseil de la Nation (Majlis al-Oumma) de l'Algérie

► 12 Avril, 2019 Réélection de S.E. M. Habib El Malki, en tant que Président de la Chambre des Représentants (Majliss-annouwab) du Royaume du Maroc

► 18 Avril, 2019 Réélection de S.E. M. Cipriano Cassamá, en tant que Président de l'Assemblée Nationale Populaire de Guinée-Bissau,

► 18 Mai, 2019 Election de S.E. M. Louis Vlavonou, en tant que Président de l'Assemblée Nationale de Bénin

► 26 Mai, 2019 Réélection de S.E. M. Ali Larjani, en tant que Président du Parlement islamique (Majles Shoraye Eslami) d'Iran

► 28 Mai, 2019 Election de S.E. M. Mohamed Nasheed, en tant que Président de Majlis du Peuple de Maldives

► 9 Juin, 2019, Réélection de S.E. M. Hammouda Sabbagh, en tant que Président de l'Assemblée du Peuple (Majlis Al-Chaab) de la République Arabe Syrienne

► 11 Juin, 2019, Election de S.E. M. Femi Gbajabiamila, en tant que Président de la Chambre des Représentants de Nigéria,

► 11 Juin, 2019, Election de S.E. M. Ahmad Lawan, en tant que Président du Sénat de Nigéria,

► 29 Juin, 2019, Election de S.E. M. Rahman Rahmani, en tant que Président de la Chambre du Peuple de l'Afghanistan

► 10 Juillet, 2019, Election de S.E. M. Slimane Chenine, en tant que Président de l'Assemblée Populaire Nationale de l'Algérie

► 27 Juillet, 2019, Nomination de S.E. M. Abdelfatteh Mourrou, en tant que Président par intérim de l'Assemblée des Représentants du Peuple (Majlis Nawwab ash-Sha'ab) de la Tunisie.

INFOS

méditerranéen où les gens peuvent vivre en paix et dans un état de bien-être», a déclaré S.E. Mustafa Şentop, Président du Parlement turc lors de la réunion de deux jours des législateurs de 26 pays méditerranéens. Lors de cette réunion, le Ministre turc des Affaires étrangères, S.E.M. Çavuşoğlu, a souligné que la Turquie jouait un rôle essentiel pour la sécurité et la stabilité de la région méditerranéenne.



Ouganda

La Présidente du Parlement, S.E. Mme. Rebecca Kadaga a réaffirmé que le système bancaire islamique sera bientôt opérationnel. Mme Kadaga, qui présidait le dîner annuel de l'iftar du Parlement, le 10 mai 2019, a déclaré qu'après l'adoption du projet de loi, le Ministre des Finances avait été chargé de veiller à ce que le système bancaire islamique soit mis en œuvre. « Je tiens à vous assurer que le Ministre des Finances est ici pour nous informer sur le niveau des services bancaires islamiques, comme nous vous l'avions promis », a-t-elle déclaré.



Émirats Arabes Unis

La Présidente du Conseil National Fédéral, S.E. Mme.

Amal Abdullah Al-Qubaisi, Présidente du Groupe Consultatif Parlementaire de haut niveau sur la Lutte Contre le Terrorisme et l'Extrémisme de l'UIP, a participé à la cérémonie de signature de l'accord tripartite entre l'UIP et l'ONU, représenté par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Genève et l'Office des Nations Unies contre le terrorisme à New York, au siège de l'UIP à Genève, le 8 mai 2019. Cet accord fait partie des principaux programmes d'atteinte des objectifs stratégiques définis par le Groupe Consultatif, dirigé par S.E. Amal Abdullah Al-Qubaisi, chargé de préparer un cadre institutionnel unique en son genre dans le monde pour la coopération entre l'ONU et l'organisation parlementaire dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Lors de la Réunion du Group Islamique à UIP:

Consensus Remarquable des Participants

Les Parlements Membres de l'UPCI, participant à la 140e Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), ont tenu leur Réunion Consultative régulière, présidée par S.E.M. Ahmed bin Abdullah bin Zaid al-Mahmoud, Président du Conseil de la Choura du Qatar, le samedi 6 avril 2019, à Doha, Capitale de l'État du Qatar.

Leurs Excellences, les Présidents de Parlements: de Bangladesh, de la Jordanie et du Liban ainsi que plus de 200 députés des trois Groupes Géographiques de l'UPCI ont assisté à cette réunion.

Les délibérations ont porté sur le point d'urgence de l'ordre du jour de la Réunion de l'UIP sur lequel S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI a fait un briefing.

En ce qui concerne le point d'urgence, les délégations de la République d'Indonésie, de l'État du Koweït, du Royaume du Maroc et de la République



de Turquie ont présenté des propositions sur des questions d'intérêt commun. Un comité composé desdites délégations a été formé afin d'intégrer leurs propositions et de soumettre le résultat comme point Urgent. L'unité et le consensus des participants à cette réunion ont été remarquables et ont abouti à l'approbation d'un point urgent

intitulé:

« Assurer une protection internationale au peuple palestinien, refuser l'administration israélienne du plateau du Golan occupé, promouvoir les valeurs de coexistence pacifique entre les peuples et les religions, et combattre toutes les formes de racisme et d'intolérance ».



La Présidente de l'UIP en visite au siège de l'UPCI

S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, a reçu au siège de l'UPCI, S.E. la Présidente de l'UIP, Mme. Gabriela Cuevas Barron et la délégation accompagnante, le 23 juin 2019. Le Secrétaire Général lui a souhaité la bienvenue et a hautement apprécié le rôle important que joue l'UIP dans l'enrichissement de la vie parlementaire au niveau mondial et les services qu'elle

offre pour faire progresser les travaux des parlements nationaux. M. Niass a remercié la Présidente de l'UIP d'avoir facilité la tenue de la réunion du Groupe Islamique de l'UPCI, en marge de l'Assemblée de l'UIP.

Ensuite, Son Excellence a fait un briefing sur la création, la composition, les objectifs, les rencontres et les aspirations de l'UPCI.

Le Secrétaire Général, participe à la cérémonie Mauritanien

Le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouahmed Khouraiichi Niass, a participé à la cérémonie d'investiture du Président de la République Islamique de Mauritanie, S.E.M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, à Nouakchott, premier Août 2019. M. Ghazouani a remporté les élections qui a

eu lieu le 22 Juin 2019. Lors de ladite cérémonie, S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI a exprimé ses félicitations au Président mauritanien tout en lui souhaitant le succès dans l'accomplissement de sa responsabilité et, davantage de progrès et de prospérité au peuple mauritanien.



Rencontre avec le Président du Conseil Qatari

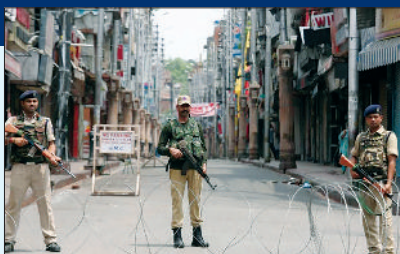
S.E.M. Mohammed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a rencontré S.E.M. Ahmed bin Abdullah bin Zaid Al Mahmoud, Président du Conseil de la Choura de l'Etat de Qatar, le 6 Avril, 2019, en marge de la 140e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et de ses

réunions connexes à Doha. Ils ont discuté des relations existantes entre l'UPCI et le Conseil de la Choura, les moyens de les soutenir et de les développer, aussi des sujets inscrits à l'ordre du jour de la 140ème Assemblée Générale de l'Union interparlementaire et de ses Réunions connexes.

Mission de Surveillance de l'UPCI aux Elections Indonésienne

En réponse à l'aimable invitation de S.E.M. Bambang Soesatyo, Président de la Chambre des Représentants de la République d'Indonésie, une délégation de l'UPCI, présidée par S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, le Secrétaire Général et accompagnée par le Secrétaire Général Adjoint, S.E.M. Aliasghar Mohammadi Sijani comme membre, s'est

rendue à Jakarta, capitale de l'Indonésie, pour participer, en tant que membre d'une équipe de surveillance internationale, à l'observation des élections directes simultanées du Président de la République, des membres de la Chambre des Représentants, de la Chambre des Représentants Régionale et du Conseil municipal qui se sont tenues en Indonésie, le 17 avril 2019.



Appel au Règlement du Conflit au Cachemire

Suite à la décision prise par l'Inde révoquant le statut spécial de la région Jammu-Cachemire et la tension qui en découle, S.E.M. Mouhamed Khouraiichi Niass, le Secrétaire Général de l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'OCI (UPCI) demande à l'Inde de revenir sur sa décision, le 18 Août, 2019. Son Excellence

a souligné la nécessité de trouver une solution définitive à la question de Jammu et Cachemire en vertu des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU qui appelle à un référendum libre et indépendant sous l'égide des Nations Unies en vue de réaliser les espoirs du peuple Jammu-cachemiri à joindre le Pakistan ou l'Inde.

Communiqué sur l'Attaque Terroriste en Nouvelle-Zélande

S.E.M. Mouhamed Khouraiichi Niass, le Secrétaire Général de l'UPCI, a fermement condamné la fusillade et les tirs sur les fidèles des deux mosquées de la ville néo-zélandaise de Christchurch durant la prière du vendredi, 15 Mars, 2019. Les attaques

ont fait environ 50 martyrs et blessé. Le Secrétaire Général a appelé le Gouvernement néo-zélandais à infliger la peine la plus sévère à ces fanatiques et a prié Dieu de couvrir les morts de sa miséricorde, ainsi qu'un prompt rétablissement aux blessés.





Nouveau look pour le site internet de l'UPCI

Pour visiter le site Web de l'UPCI, connectez-vous à cette adresse: www.puic.org et sélectionnez votre langue: Tous les documents sont disponibles en trois langues de travail de l'UPCI. (Arabe, Anglais et Français). Le département de média de l'UPCI met à jour son site Web avec les dernières activités et nouvelles du Secrétaire Général et du Secrétariat Général.

1



Menu

En cliquant sur le Menu Noir, vous avez accès à plus de détails sur l'histoire et la structure de l'UPCI, les événements, les actualités, etc.

2



À la Une

Top News contient quatre nouvelles importantes concernant les Parlements Membres de l'UPCI ainsi que les activités du Secrétariat Général

3



Galerie de photos

La Galerie contient les images des activités des Conférences de l'UPCI, les visites du Secrétaire Général et les événements connexes.

4

5

Point de Vue

Des articles qui reflètent les opinions des

Parlementaires des Parlements Membres de l'UPCI. Le site Web de l'UPCI sollicite les points de vue et commentaires des Parlements Membres.

Point de Vue



Les Musulmans Rohingya: Necessite de Trouver Une Solution Rapide



Ordalie de Rohingya



Le Sort Des Refugies Rohingyas

Prochaines Réunions



42e Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI Kampala, OUGANDA

Prochaines Réunions:

les Conférences et les Réunions de l'UPCI

8

Rédaction

Rédacteur en Chef:

Amb. Ali Asghar Mohammadi Sijani

Principaux Rédacteurs:

Mohamed El Hafed Maham, Sharareh Fathizadeh

Directrice de la Rédaction:

Zahra Khodaie

Adresse:

34, Pesyan St. Moghadas Ardabili, Za'afaranieh - Téhéran - Iran

Tel: +9821 22418860-1-2

Fax: +9821 22418857-59

Email: g.s@puic.org

Site: www.puic.org

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Le Secrétaire Général Fátiche l'Oumma Islamique
- Le Secrétaire Général Salue le Rôle de l'UIP

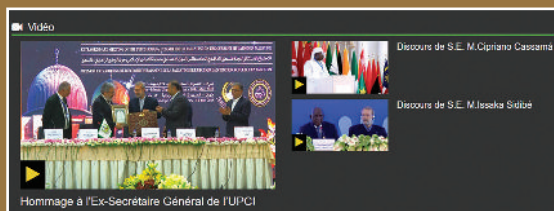
- Le Secrétaire Général de l'UPCI, participe à la cérémonie d'investiture du Président Mauritanien
- Message du Secrétaire Général au Président de la Chambre Nigériane

- Le Secrétaire Général de l'UPCI Condamne l'Acte Terroriste au Caire
- Message du Secrétaire Général au Président de Kazakhstan

- Le Président de l'Assemblée Nationale de Mauritanie reçoit le Secrétaire Général de l'UPCI
- Message du Secrétaire Général au Parlement des Maldives

6

Secrétaire Général: Mettre en lumière les activités du Secrétaire Général et du Secrétariat de l'UPCI.



7

L'UPCI en Vidéos

Des événements importants et intéressants, y compris les discours des Présidents des Parlements par vidéo.